



Les avantages de l'utilisation de la formation ouverte et à distance (FOAD) et des technologies de l'information et de la communication en éducation (TICE) d'après IFADÉM

Concernant la formation ouverte et à distance (FOAD) et les Technologies de l'information et de la communication en éducation (TICE) dans le contexte d'IFADÉM, signalons comme le montre une étude de l'UNESCO (Teacher Education Guidelines using Open and Distance Learning, 2002) :

- plus la FOAD touche un large public, moins le système est onéreux ;
- la FOAD permet de pallier les inégalités d'accès aux formations liées à l'éloignement des centres de formation ;
- elle réduit les besoins en regroupement qui sont onéreux pour le système et éloignent les enseignements de leurs classes ;
- la formation touche directement les enseignants et leur donne accès à des ressources pédagogiques durables (ils reçoivent individuellement le matériel didactique) ainsi que de l'information sur les curricula et les approches pédagogiques ;
- elle réduit l'écart temporel entre l'apprentissage de nouvelles pratiques pédagogiques et leur mise à l'essai en classe ;
- un système décentralisé d'enseignement à distance peut être utilisé pour l'accompagnement professionnel continu dans les districts scolaires ;
- la FOAD se révèle d'autant plus efficace qu'elle organise une interaction étroite avec un tuteur et/ou d'autres apprenants ;
- les programmes de FOAD les plus efficaces sont ceux qui ont été intégrés à la formation des enseignants conçue comme un tout, en fonction de leur adéquation à des publics ou des besoins.

Cette modalité de formation des enseignants peut donc répondre aux besoins de formation professionnelle rencontrés dans les pays demandeurs. Concernant les technologies de l'information et de la communication en éducation (TICE), signalons :

- le facteur attractif et motivationnel est remarqué tant chez les enseignants que chez les élèves ;
- Internet offre un sentiment d'ouverture sur le monde et peut permettre l'actualisation des connaissances des enseignants et des contenus de leurs cours ;
- un accès aisé à des ressources numériques (documentation, images, matériels audio et vidéo, etc.) consultables sur DVD ou des plateformes collaboratives qui augmentent les possibilités d'autoformation ;
- l'utilisation des technologies comme accélérateur et facilitateur des relations et des échanges d'information entre le ministère et les provinces ; la gestion du système éducatif peut grandement bénéficier de l'usage d'Internet ;
- la possibilité pour les formateurs et les concepteurs de mettre à jour leurs connaissances, de suivre les évolutions en pédagogie et de faire évoluer les livrets de formation en conséquence ;
- l'effet positif sur les performances lorsque les TICE sont utilisées pour accompagner une stratégie pédagogique bien définie et maîtrisée.